

Les maîtresses de Bonnevoie et de Hollerich-gare et 10 maîtresses de Luxembourg ont suivi des cours spéciaux à l'étranger. Celles de Luxembourg ont en outre, à l'exception de 2, subi l'examen prévu par le règlement de la ville.

A Luxembourg, on admettait les enfants dès l'âge de 3 ans, à Hollerich à 5 ans.

Les écoles gardiennes sont, en général, bien installées et bien outillées.

La marche des écoles gardiennes publiques est représentée par 10 n^{os} 2, 4 n^{os} 3 et 1 n^o 4.

b) Écoles gardiennes privées.

Les écoles gardiennes privées du Rham et d'Eich, dirigées par des maîtresses religieuses, comptaient 27, resp. 95 enfants; l'école gardienne de Mlle Neumann, dirigée par une maîtresse laïque diplômée, comptait 36 élèves.

Marche des écoles gardiennes privées: 1 n^o 2, 2 n^{os} 3.

2. Écoles primaires proprement dites.

a) Écoles primaires publiques.

Les 130 écoles primaires publiques se subdivisaient en 59 écoles de garçons, 58 écoles de filles, 10 écoles mixtes ordinaires et 3 écoles mixtes pour les commençants.

Toutes les écoles de garçons et 5 écoles mixtes ordinaires étaient dirigées par des instituteurs. Les écoles de filles, toutes les écoles mixtes pour commençants et 5 écoles mixtes ordinaires étaient dirigées par des institutrices.

Dans les écoles mixtes de Beggen, Cessingen, Kirchberg et Muhlenbach, les 3 premières années d'études étaient dirigées par des institutrices, les autres années d'études se trouvaient sous la direction d'instituteurs. A Cessingen, la 7^e année d'études des filles était confiée à l'institutrice, chargée de la direction des 3 classes mixtes inférieures.

Les 130 écoles appartenaient à 20 ressorts scolaires, Eich et Weimerskirch n'en formant qu'un seul.